

**TRAVAUX EXPOSANT A DES RISQUES PARTICULIERS**

Travaux en hauteur  
Travaux de manutention manuelle et mécanique  
Travaux avec utilisation d'outillage électro-portatif tranchant  
Travaux exposant à des produits chimiques ou aux fumées de soudure  
Travaux par point chaud  
Travaux électriques  
Travaux en confinement (galeries techniques, vide sanitaire, combles).  
Travaux exposant à des agents biologiques pathogènes.  
Travaux exposant aux bruits supérieurs à 85 dB(A).  
Travaux exposant aux poussières de métaux.  
Travaux exposant aux poussières de silice.

**TRAVAUX NECESSITANT : QUALIFICATION, FORMATION, HABILITATION, AUTORISATION**

Conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)  
Conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté  
Conduite d'engins de chantier  
Montage et utilisation d'échauffadage  
Conduite des véhicules de l'entreprise  
Travaux électriques  
Travaux d'ordre non-électrique exécutés seul dans un environnement électrique

**TRAVAUX EXPOSANT A DES PRODUITS CHIMIQUES OU SUBSTANCES DANGEREUSES**

Travaux avec utilisation de : Décapant, mastic, mousse polyuréthane, colle, brasure de soudage, traceur

**POSTES DE TRAVAIL NECESSITANT UNE SURVEILLANCE MEDICALE RENFORCEE**

Apprentis de moins de 18 ans  
Travaux en hauteur  
Montage et démontage d'échafaudages roulants

**POSTES DE TRAVAIL AYANT ÉTÉ A L'ORIGINE  
D'UN AT, D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE OU D'INCIDENTS REPETES**

Travaux de manutention  
Travaux à proximité de trémies

Michel-André TIRAT  
Directeur Tunzini Sud-Ouest  
Président du CSE -CSSCT  
5 rue Isaac Newton  
31830 Plaisance du Touch

Docteur Stéphanie MAGNOU  
Médecin du Travail  
A.H.I. 33  
2, rue pablo Neruda  
33140 VILLENAVE D'ORNON

